

**COMMUNE DE PERS-JUSSY**

**1825 route de Reignier**

**74930 PERS-JUSSY**

**Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : [mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr)**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 07.07.2016**

**Etaient présents** : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Messieurs Fabrice DECARROUX, Gilles ROGUET, Patrice DOMPMARTIN et Hervé FAUVAIN, excusés.

Monsieur Gilles BELLEVRAS a été nommé secrétaire.

**Le Conseil Municipal** :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 26/05/2016.
- Félicite l'Union Sportive de Pers-Jussy pour l'organisation des 50 ans du club.
- Vote la dissolution du SIGCSPRA (Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne) suite à la décision de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) et de l'arrêté du Préfet.
- Est informé des travaux à réaliser dans le cadre du marché à bons de commande :  
3 918,48 € TTC - Bicouche face au chemin des Cornus.  
11 186,88 € TTC - Bicouche sur deux chemins au Châble.  
20 242,56 € TTC - Chemin d'accès aux Roguet.
- Accepte le devis suivant :  
Aximum : 5 027,70 € TTC - Entretien de la signalisation routière (bandes continues).
- Prend connaissance du montant du FPIC 2016 (Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales) pour 42 645 €.  
Le budget primitif 2016 prévoyant la somme de 35 000 €, le crédit ouvert étant insuffisant, il y a lieu d'effectuer les virements suivants :  
**Fonctionnement - Dépenses** :  
Cpte 73925 : FPIC - Augmentation pour 7 700 €.  
Cpte 022 : Dépenses imprévues - Diminution pour 7 700 €.
- Est informé du recrutement du Directeur du Service Enfance et Jeunesse en remplacement de Madame JOUAN et de la promotion interne d'un agent technique au grade d'agent de maîtrise au service voirie.
- Vote une subvention de 2 000 € attribuée à l'Association des Maires Franciliens (91310 Linas) pour venir en aide aux sinistrés suite aux inondations.
- Approuve le devis de l'entreprise Duvernay d'un montant de 24 088,92 € TTC pour remise à neuf de l'arrosage automatique du stade de foot.
- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation du schéma de gestion des eaux pluviales et du zonage de l'assainissement, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- Apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.
- Pour faire suite au vote des statuts et de l'intérêt communautaire du pôle métropolitain, approuve la création de ce dernier et la dissolution de l'ARC Syndicat Mixte.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 28 juillet 2016 à 19h30.